



Conseil réparation baignoire propriétaire qui refuse

Par **Atchoum3932**, le **03/09/2010** à **19:49**

Bonjour,rrnrn J'habite sur mon Montpellier un petit F2 avec ma copine (nous sommes tous les deux cités sur le bail de location). Pour trouver cette appartement, je suis passé par une agence Solgim Agret.rrnrnVoici mon problème, lors de l'entrée dans l'appartement su l'état des lieux, des défauts nécessitant réparation ont été signalé, suite a la quelle le plombier (de l'agence) est passée, et a constater que la baignoire était trop vétuste, et qu'il devait la changer, il a réalisé un devis, l'a fait passer a l'agence, qui l'a fait passer au propriétaire.rrnrn Et, quand j'ai appelé pour avoir des nouvelles, (la personne qui s'occupe des réparations des appartements dont s'occupe l'agence), m'a annoncé que le devis du plombier s'élève a 1600€, car il doit entre autre changer la baignoire, et qu'il y a de forte chance que le propriétaire refuse de faire les travaux.rrnrnEst-ce normal?? Qu'elles sont les recours possibles, si le propriétaires ne fait pas les travaux?? Parce que en attendant la baignoire, sent les remontés d'égouts en permanence, l'eau ne s'écoule plus lorsque la bonde de fond est en place (on doit la retiré pour se laver), la baignoire est bouffé par le calcaire, le flexible fuit, et les conduits sont pourris.rnC'est une installation qui doit dater de la création de l'immeuble, il y a bien 40 ans, donc je dirais que sa fais partis de l'usage normal de la baignoire.rrnrnMerci d'avance pour vos conseils.rrnrnP.S.: Voici quelque photos de la baignoiresrnTraces de calcairesrrnrn<http://www.imagup.com/pics/1283536509.html>rrnrnFlexiblerrnrn<http://www.imagup.com/pics/1283536634.html>rrnrn<http://www.imagup.com/pics/1283536688.html>rrnrn